

Prévisions 2010 :

La dotation budgétaire 2010 est en nette diminution par rapport à 2009.

Il est également demandé à l'administration d'informer les OS des travaux prévus pour 2010 avec vote en séance.

4 - Règlement intérieur

Vote : FO : Pour

5 - Compte-rendu de la campagne de notation 2009 (filiale fiscale gestion 2008) et informations sur la campagne 2010.

Les refus d'entretien ou les appels de notes sont peu fréquents dans notre département en 2009 (gestion 2008). En 2010 (gestion 2009), le nombre de refus d'entretien est sensiblement identique à la précédente campagne.

6- Ponts naturels.

Possibilité : les vendredi 14 mai et 12 novembre 2010.

FO a fait un sondage par mail le 26 mars 2010 auprès de ses adhérents et sympathisants et la majorité a souhaité pouvoir bénéficier de ses deux jours.

Vote : FO : Pour

Il est rappelé à l'Administration que suite à la suppression des jours comptables, une journée d'absence exceptionnelle doit être attribuée aux agents DDFIP sur l'un des jours « pont naturel ».

7 - Horaires de la Trésorerie de Commercy.

Actuellement, les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Modification proposée : fermeture au public le lundi après midi.

Vote : FO : Pour

8- Dispositif d'affichage des informations syndicales dans les services.

A la DDFIP : les panneaux actuellement utilisés par les services sociaux et le service Ressources Humaines seront mis à disposition des syndicats. Deux nouveaux panneaux seront commandés et installés face à ceux des OS pour les services sociaux et RH.

Pour le Réseau : recensement des panneaux existants, puis commande, installation et mise à disposition de chaque organisation syndicale des panneaux nécessaires à l'information .

9- Horaires d'ouverture de la permanence de Revigny sur Ornain.

Actuellement, les horaires sont les suivants :

ouverture : lundi et mardi 9h-12h, mercredi 9h-12h et 13h30-16h30, jeudi 9h- 11h30

La modification demandée est la suivante :

ouverture les lundi et mercredi 9h-12h et 13h30 -16h30, soit une ouverture hebdomadaire de 12 heures.

Les motifs de la demande sont :

- l'ouverture le lundi permet aux commerçants de se déplacer, leurs boutiques étant souvent fermées,
- l'ouverture le mercredi, jour de marché, est très demandée,
- par ailleurs, cela permettrait à l'agent de mieux organiser son travail sur une journée pendant la tenue de la permanence,
- enfin, les sondages sur la fréquentation de la permanence ne justifient pas une ouverture aussi fréquente, et aussi décousue.
- Les élus locaux sont favorables aux nouveaux horaires.

M NAERT précise que toute modification concernant cette permanence doit être entérinée par une nouvelle convention (ou un avenant à la convention existante). Ce document n'étant pas à ce jour finalisé, cette modification ne peut être soumise au vote aujourd'hui.

FO rappelle que cette modification n'est pas la seule réclamée pour la permanence. L'installation de ce service public dans un local plus sécurisé tant pour l'agent que pour le public est également demandée, le Maire de Revigny proposant la solution de le loger près de la mairie.

M NAERT indique alors pouvoir finaliser ce document administratif début mai.

FO fait remarquer qu'une absence de vote sur ce sujet aujourd'hui serait très pénalisant pour l'agent de la permanence. **FO** réclame un vote de principe par anticipation sur l'application des nouveaux horaires de la permanence et le déménagement dans un lieu plus sécurisé dès signature du document administratif avec les élus locaux.

L'Administration accepte et vote Pour.

Vote de principe et par anticipation : FO : Pour

10 - Questions diverses.

L'Administration précise que :

- M TOFFEL sera remplacé au 1er mai par M PIQUE
- M LAIGLE est muté à Amiens au 1er mai
- M POETTE quitte la Meuse à compter du 1er juillet
- Aucun emploi spécifique ne sera pourvu au 1er juillet 2010 à Ancerville ou Spincourt, faute de candidat
- L'Intranet de la DDFIP Meuse sera opérationnel très bientôt.

Questions FO :

FO demande la date de diffusion d'Agora dans les postes avec possibilité pour chacun de choisir son module horaire.

Réponse : en attente des orientations nationales.

FO rappelle que dans le protocole horaire variable des postes, il est prévu la possibilité pour un agent de poser une journée de récupération d'heures par mois ou 2 demi journées par mois. Or suite aux suppressions de postes, les services sont à flux tendu et des chefs de poste refusent systématiquement de signer les récupérations d'heures déposées par leurs agents au motif répété de la nécessité de service.

FO demande donc à l'Administration de clarifier les choses avec les chefs de service afin que les droits des agents, qui ne sont en rien responsables des effectifs alloués à chaque poste, soit respecté.

FO souhaite connaître si l'abonnement internet est bien conclu en « haut débit » pour tous les postes. En effet, la lenteur d'Hélios dans certains postes stresse les agents, qui d'un côté ont leur pile de mandat à passer et de l'autre côté voit le sablier tourner un long moment avant validation.

Réponse : cela sera vérifié.

FO demande que le CMIB bénéficie d'une aide pour la manutention de son matériel.

Réponse : dès programmation des interventions, un agent de service peut aider le CMIB pour cette opération; sur place, les chefs de service seront informés en ce sens.

FO précise que le CMIB doit faire à lui tout seul la partie administrative et la partie dépannage et installation. Cela représente trop pour une seule personne d'autant que le côté administratif prend beaucoup de temps et que la cellule informatique a déjà été dotée de deux agents. A cela s'ajoute un temps de trajet très important pour accomplir sa mission à travers le département.

FO demande donc la mise à disposition ponctuelle mais régulière d'un agent de renfort à la cellule micro.

Réponse : demande difficile à satisfaire en cette période de réduction d'effectif mais qui sera étudiée sur la demande expresse que le CMIB fera à son chef de service.

Autres questions diverses :

- Demande d'étude de faisabilité d'un disque au standard du SIP de Bar le Duc afin d'orienter les appels.
- Déménagement des trésoreries à la Cité (cf compte rendu du CTP du 11 janvier 2010 sur le site local FO)
- Demande de tenue de CAP dans la filière « gestion publique » pour officialiser le mouvement des mutations d'avril (FO avait fait cette demande lors des CAP du 22 mars 2010),

- Conservations des Hypothèques de Bar le Duc 1er et 2ème Bureau :

Problème : trop de charge de travail eu égard au nombre d'agents affectés dans ces deux services.

Réponse : *un rééquilibrage des emplois entre les deux bureaux a été fait par le biais d'un agent ALD. Par ailleurs, il a été rappelé aux chefs de service que la brigade nationale de renfort intervenait suite à dépôt d'une demande individuelle à chaque bureau ou conjointe aux deux bureaux. Des auxiliaires sont également régulièrement mis à disposition des Hypothèques par l'administration pour palier aux surcroît de travail généré par les remboursements.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*La section FO et ses représentants vous remercient de votre confiance.
N'hésitez pas à leur transmettre toutes vos questions ou sollicitations.*

*Représentants F.O. :
Jean-Pierre AGAZZI, Philippe CABOCEL
Jean-Marc REMY, Caroline PAIRAULT*

NB : lors du CTP du 11 janvier 2010

FO a alerté l'Administration sur l'ORE de la Trésorerie de Commercy, qui malgré un solde positif, ne représente pas la situation réelle. En effet, parmi les agents transférés au SIP, l'un était affecté au service communal. A cela s'ajoute un départ à la retraite prévu en mai sans grand espoir de remplacement. Par suite, FO souligne que la trésorerie est déjà dans une situation de fragilité avérée.

FO avait interrogé l'administration sur l'avenir de la Trésorerie de Fresnes en Woëvre.
Réponse : un éventuel regroupement de Fresnes et Etain répond au besoin d'organiser des postes à taille viable. C'est une démarche évoquée avec les élus mais qui ne donnera pas lieu à fermeture en 2010 et qui nécessite la poursuite de la réflexion au stade actuel.